

ANGLAIS

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

■ ESPRIT GÉNÉRAL

Les épreuves de langues ont pour but de :

- vérifier l'existence des bases grammaticales et lexicales ;
- valoriser la connaissance et la maîtrise de la langue.

Afin de mieux refléter l'actualité, les textes journalistiques servant de support aux différentes épreuves de langues seront nécessairement des textes publiés après le 1^{er} mai de l'année qui précède le concours.

Tous les sujets sont propres à chaque langue.

■ SUJET

Langue vivante 2

Version : texte littéraire ou journalistique d'une longueur de 220 mots ($\pm 10\%$).

Thème : 10 phrases indépendantes (de 16 à 19 mots chacune, le total de mots n'excédant pas 170 mots) faisant appel à la grammaire et au vocabulaire de base.

Essai : deux sujets d'essais sont proposés d'une longueur de 250 mots ($\pm 10\%$) ; un sujet au choix est à traiter sur un thème prédéterminé.

■ PRINCIPES DE NOTATION

Des principes de notation communs à toutes les langues sont définis, afin de contribuer à une meilleure équité entre tous les candidats et à valoriser les meilleures copies. Chaque épreuve est notée sur 20.

■ EXERCICES DE TRADUCTION

Les pénalités sont appliquées en fonction de la gravité de la faute commise. La sanction la plus sévère est appliquée au contresens et au non-sens, viennent ensuite, par ordre décroissant, le faux-sens grave, le faux-sens et l'impropriété lexicale. Une même faute, qu'elle soit grammaticale ou lexicale, n'est sanctionnée qu'une seule fois.

En version, le candidat est invité à veiller non seulement à l'exactitude de sa traduction, mais encore au respect des règles de la langue française. Les pénalités appliquées au titre des fautes d'orthographe ne doivent pas excéder 2 points sur 20. Une omission, volontaire ou non, est toujours pénalisée comme la faute la plus grave.

■ ESSAI

Le « fond » est noté sur 8, la « forme » sur 12. La norme est de 250 mots avec une marge de $\pm 10\%$; en cas de non-respect de cette norme, une pénalité d'un point par tranche de dix mots est appliquée.

Sont valorisées les rédactions dans lesquelles les arguments sont présentés avec cohérence et illustrés d'exemples probants.

■ BONIFICATIONS

La multiplicité des fautes que peut commettre un candidat conduit naturellement le correcteur à retrancher des points, mais ne l'empêche pas d'avoir une vision globale de la copie. Sensibles à la qualité de la pensée et à la maîtrise de l'expression, les correcteurs bonifient les trouvailles et les tournures de bon aloi au cas par cas, ce qui rend possible d'excellentes notes, même si un exercice n'est pas parfait. Par ailleurs, le concours ayant pour but de classer les candidats, il est juste que des bonifications systématiques soient appliquées lorsque l'ensemble de la copie atteint un très bon, voire un excellent niveau.

CORRIGÉ**VERSION**

D'après une étude récente menée par l'université de Cardiff, les employés qui travaillent à domicile sont plus heureux professionnellement et travaillent peut-être avec plus d'ardeur que leurs collègues du bureau pour prouver qu'ils ne tirent pas au flanc. Mais il y a une ombre au tableau : les télétravailleurs ont tendance à faire de longues journées et ont bien du mal à séparer vie professionnelle et vie privée.

Il est important de peser le pour et le contre car le télétravail est une tendance qui gagne du terrain. Au Royaume-Uni, le pourcentage des gens qui se rendent dans un lieu de travail conventionnel est tombé de 75 % en 2001 à 66 % en 2012. Et aux États-Unis, la proportion de gens effectuant tout ou partie de leur travail à domicile est passée de 20 % en 2003 à 24 % en 2015.

C'est là une tendance qui a suscité beaucoup d'intérêt, la presse ayant titré récemment :

« Mort du bureau », les travailleurs « se mettent au vert », « fuient les trajets quotidiens ». Les chercheurs se sont penchés sur des enquêtes antérieures auprès de travailleurs et sont parvenus à des conclusions fondées sur des faits.

Tout d'abord, autoriser ses employés à effectuer leurs heures à domicile serait à l'avantage de l'employeur. Les télétravailleurs déclarent plus volontiers que leur emploi « leur demande de très gros efforts ; ils travaillent au-delà des heures de bureau réglementaires pour boucler leurs dossiers, et leur investissement dépasse largement les attentes ».

Ensuite, les employés y gagnent aussi : les télétravailleurs font état d'un niveau de satisfaction professionnelle plus élevé et déclarent plus volontiers avoir un travail agréable et stimulant que leurs homologues restés au bureau.

VARIANTES

Dans le cadre de la correction de la version, les examinateurs ont accepté un certain nombre de variantes. Celles-ci sont énumérées ci-après :

Ligne 1 : *les télétravailleurs / les employés travaillant chez eux / les employés qui travaillent chez eux / les employés travaillant à distance / les employés qui travaillent à distance ; sont plus contents de leur travail ; et peuvent travailler ; plus dur*

Ligne 2 : *ne rien faire / se laisser aller ; selon une étude / une analyse ; un inconvénient / un aspect négatif / un côté négatif*

Ligne 3 : *tendent à faire de longues heures ; peinent à séparer/ peinent à distinguer entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle / leurs vies professionnelle et personnelle*

Ligne 4 : *les avantages et les inconvénients ; une tendance qui prend de l'importance / de l'ampleur*

Ligne 5 : *le pourcentage de gens se rendant dans / travaillant dans / qui travaillent dans ; un lieu de travail traditionnel*

Ligne 6 : *le pourcentage / la proportion ; une partie ou la totalité de leur travail ; a progressé de 20 % en 2003 à 24 % en 2015*

Ligne 7 : *qui a attiré beaucoup d'attention ; pour les titres de presse, voir plus bas (Rapport d'épreuves)*

Ligne 8 : *pour les titres de presse, voir plus bas (Rapport d'épreuves)*

Ligne 9 : *fondées sur des faits précis / établis / des preuves / des preuves concrètes*

Ligne 10 : *Premièrement / En premier / En (tout) premier lieu / Dans un premier temps ; il y a des chances / de fortes chances pour que ; heures statutaires*

Ligne 12 : *finir / boucler / terminer leur travail ; ils fournissent de gros efforts*

Ligne 13 : *les employés en profitent aussi / en tirent profit également / en sont également bénéficiaires*

Ligne 14 : *affirmer ; plaisant ; effectuer le même travail ; dans le contexte d'un bureau*

■ **THÈME**

1. Since the early 90s, Japan has been combatting deflation and sluggish growth.
2. Had the economic recovery not been so modest, there would not have been so many factory closures.
3. The less time you spend on social networks, the closer you will get to your true friends.
4. When the United Kingdom is no longer a member of the European Union, English may not be as widespread as it is today.
5. You shouldn't have left Wales before visiting Cardiff and its surroundings.
6. Hardly had the boss announced redundancies when some employees knew they wouldn't be spared.
7. The information I received yesterday is not reliable. Let us check it before posting it on our web site.
8. Not only did she suggest he / she should work harder, she also reproached him / her for arriving late every morning.
9. He will be all the happier to hear such good news as he is not expecting it at all.
10. Before enrolling in our university, you will have to prove you have mastered two foreign languages.

■ **VARIANTES**

Dans le cadre de la correction du thème, les examinateurs ont accepté un certain nombre de variantes. Celles-ci sont énumérées ci-après:

Phrase 1: *the beginning / the start of the 90s / the early 1990s (sans apostrophe) / the early Nineties; fighting (against) / struggling against; weak growth*

Phrase 2: *if the economic recovery had not been; weak / timid / hesitant, there would have been fewer closures of factories / factory closures / fewer factories closing*

Phrase 3: *the closer you will draw; your real friends*

Phrase 4 : *is no longer part of; perhaps / maybe English will not be / English will perhaps / maybe not be; not so widespread so / not so widely spoken as / not spoken as much as*

Phrase 5: *should not have / ought not to have / oughtn't to have; until you visited / until you had visited; its environs / the surrounding area / the area surrounding it / the area around it / the area round about*

Phrase 6: *Barely / scarcely; lay-offs; certain employees; knew that they wouldn't be spared*

Phrase 7: *The information which / that; verify / check out / test; before publishing / before we post / publish; site*

Phrase 8: *he / she ought to work harder / he / she work ; getting in late / coming late*

Phrase 9: *all the happier since / because ; such a good piece of news / such a piece of good news / good news like that*

Phrase 10: *Before you enrol; college ; you have a command of two foreign languages / you speak / you can speak / you are able to speak two foreign languages fluently*

RAPPORT D'ÉPREUVES

■ VERSION

Extrait de la version en ligne de la revue américaine *Time* en date du 9 octobre 2017, le texte proposé à la traduction cette année met en lumière le phénomène du travail à domicile, connu également sous le nom de *télétravail*. D'après le journaliste, c'est une tendance qui gagne du terrain tant au Royaume-Uni qu'aux États-Unis depuis quelques années. Statistiques et autres arguments à l'appui, il précise que cette façon de travailler, qui a récemment figuré à la une de la presse, est à l'avantage à la fois des employeurs et des employés.

La version portant sur un sujet sociétal connu ne pose pas d'emblée de gros problèmes de compréhension. Il comporte très peu de passages – ou même de membres de phrase – demandant une connaissance pointue soit en grammaire, soit en lexique, ce qui a permis aux examinateurs de bien partager les très bonnes copies du reste. Le lexique micro-économique, macro-économique et social est très abordable et correspond à celui soit appris en cours pendant les deux ou trois ans de préparation aux concours, soit enregistré au fil des lectures de la presse anglo-saxonne depuis la classe de Terminale.

Les quelques difficultés lexicales – *slacking off* (ligne 2), *shunning the commute* (ligne 8), *come up with* (ligne 9), *stand to benefit* (ligne 10), *requires them to work* (ligne 11) – représentaient autant de défis à relever par les candidats et en même temps leur offraient l'occasion de mettre en évidence non seulement leur compréhension de l'anglais mais encore leur maîtrise du français.

Ceux qui ont très bien réussi cet exercice ont compris ce que traduire veut dire, à savoir dépasser la barrière du sens stricte et trouver un langage approprié en français, étaient dotés apparemment d'une excellente correction grammaticale (conjugaisons, accords, ...) et trouvaient les nuances lexicales qui ont fait la différence.

Une lecture hâtive et donc superficielle du texte anglais est sans doute à l'origine de certaines fautes. Les examinateurs ont relevé en particulier une confusion récurrente entre *employees* et *employers* (parfois tout au long du texte), *escaping to the country* et *escaping (from) the country*, *previous* et *precious*, *for one* et *for once*, et *likely* et *lucky*, soit autant de fautes qui auraient dû être éliminées grâce à une lecture attentive du texte anglais en amont de sa mise en français.

Comme il a été signalé dans le rapport du Concours 2017, il appartient aux candidats de respecter scrupuleusement les conventions de la traduction et les règles spécifiques de la

langue française. On conservera donc les chiffres (les pourcentages en l'occurrence) tels quels, on ne les écrira pas en toutes lettres. Il en va de même pour les années figurant dans le texte. *The UK* sera rendu par *le Royaume-Uni* (avec un trait d'union obligatoirement) ; il en va de même pour *the US, les États-Unis* (également avec un trait d'union). On notera au passage que la Grande-Bretagne et le Royaume-Uni ne sont pas deux appellations interchangeables, de même que l'Angleterre ne représente qu'un pays au sein du royaume (avec l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord).

C'est dans la partie de la version, en l'occurrence la moins bien réussie, celle portant sur la traduction des titres de journaux (lignes 7 et 8), que certains candidats ont fait preuve d'inspiration en proposant, par exemple, des traductions réussies telles : *C'en est fini le travail au bureau / Travailler dans un bureau, c'est de l'histoire ancienne / La fin du bureau ; s'exilant en dehors des villes ; fuyant le trajet maison-travail / refusant le schéma métro-boulot-dodo / tournant le dos au trajet maison-travail / domicile-travail*. Ce sont là autant de traductions qui mettent en œuvre diverses tournures idiomatiques et des procédés de traduction prouvant que les candidats ont bien compris l'esprit de ce qui leur était demandé.

■ **THEME**

L'exercice de thème vise à évaluer les connaissances grammaticales et lexicales des candidats, et ce sur des points fondamentaux de la langue anglaise. Les phrases reprennent des structures de base censées être acquises après 8, voire 9 ans d'apprentissage de l'anglais. Dans le cadre de cette épreuve, aucune phrase ne comporte un piège grammatical quelconque. Il en va de même pour le lexique qui, a priori, ne doit réserver aucune surprise au candidat rompu à cet exercice exigeant à force de s'y être entraîné, et possédant également les connaissances fondamentales, nécessaires pour réussir une épreuve qui reste éminemment discriminante.

Cette année, les principaux points de grammaire abordés étaient les suivants :

Phrase 1 : *Depuis* associé à un présent français avec la notion d'un bilan ; l'aspect du groupe verbal

Phrase 2 : Le conditionnel au passé ; la modalité

Phrase 3 : La structure dit d'accroissement en parallèle : *the less + substantif ... the more + adjectif* ; la modalité

Phrase 4 : La structure *Quand + futur* ; la modalité

Phrase 5 : La modalité véhiculant le regret / le reproche ; la notion d'antériorité / emploi de *until*

Phrase 6 : La structure *Hardly / Scarcely / Barely + inversion verbe / sujet + when* » ; l'aspect du groupe verbal associé au verbe *know* ; la modalité

Phrase 7 : Le collectif *information* ; l'aspect du groupe verbal ; l'impératif *Let's / Let us + infinitif*

Phrase 8 : La structure *Not only + inversion verbe / sujet* ; la proposition : *suggest that someone do something / suggest that someone should do something* ; le reproche : *reproach someone for + verbe + -ing*

Phrase 9 : La structure *all the more + adjectif + as / since / because* ; la forme comparative de l'adjectif terminant en 'y' (déjà présente dans la version à la première ligne !) ; l'aspect du groupe verbal

Phrase 10 : L'antériorité ; la modalité

Les examinateurs ne sauraient trop insister sur l'importance de cet exercice, celui qui est le moins bien réussi des trois constituant l'épreuve, et surtout sur la maîtrise des principes élémentaires de la langue anglaise – temps, aspect du groupe verbal, concordance, détermination et modalité, entre autres.

En 2018, les structures présentes dans les phrases à traduire étaient tout à fait classiques – pourtant le « *depuis* » (Phrase 1) est de toute évidence loin d'être maîtrisé par bon nombre de candidats qui s'obstinent à calquer sur le français. Il en va de même pour le conditionnel au passé (Phrase 2). Un pourcentage non négligeable des candidats n'ont qu'une idée très floue de l'utilisation et de la valeur des modaux présents dans pas moins de six phrases cette année (Phrases 2, 3, 4, 6, 9 et 10) – même la simple expression du futur en anglais (*will + infinitif*) échappe à d'aucuns ! La succession de deux ou plusieurs modaux semblait juste normal pour bon nombre de candidats : **will can may be*, à la Phrase 2, par exemple, ou encore **will must have to* à la Phrase 10 ! Que l'on ne s'y trompe pas ! La maîtrise de la modalité est indispensable car elle est à la base même de la langue et c'est justement le recours à la modalité qui va permettre de nuancer sa pensée.

D'autres structures de base, telles *the more ... the less / the less ... the more*, *Hardly* (et ses synonymes *Barely / Scarcely*) en tête de phrase suivi obligatoirement de l'inversion verbe / sujet, *Not only* placé en tête de phrase suivi également de l'inversion verbe / sujet également, *all the more + as / since / because* ou encore *before + verbe -ing* ne semblent plus faire partie du bagage grammatical de plus d'un candidat.

Quoi dire à propos de *informations* (Phrase 7) et *nouvelle* (Phrase 9) ? De toute évidence, ces substantifs collectifs ne sont plus maîtrisés, ce qui pose vraiment problème car leur fréquence d'emploi dans la vie quotidienne, dans les médias, dans la presse, dans les « blogs » ... indique qu'obligatoirement les étudiants y ont déjà été confrontés mais qu'ils n'ont pas su tirer les leçons élémentaires sur ce lexique de base.

La détermination continue d'être une pierre d'achoppement pour bien des candidats. Comment, après de longues années d'étude de l'anglais, peut-on écrire **the Japon / *the Japan* ou encore **the Wales*, quand ce n'est pas **the Galles, *the Gales* ou encore **the Country of Gales* ? Quant à **the English* (Phrase 4), il vaudrait mieux le passer sous silence !

Il ressort de cette épreuve que bien des aspects de la grammaire anglaise sont approximativement, mal ou pas du tout assimilés. Par ailleurs, de l'avis des examinateurs, dans de nombreux cas de telles fautes auraient pu être corrigées et éliminées grâce à une relecture plus efficace et moins superficielle de la copie en fin de parcours. Dans certains cas, cette relecture indispensable semble tout simplement avoir été oubliée.

Tout comme en 2017, les examinateurs ont été frappés par les lacunes lexicales chez plus d'un candidat. Ils s'estimaient être en mesure d'attendre de la part d'un public appelé à suivre une formation dans une école de commerce de haut niveau et plus tard à intégrer le monde des affaires, une connaissance plus approfondie du lexique y ayant trait. Pourtant des éléments lexicaux courants, tels *la déflation, la croissance, la reprise économique, le patron, les licenciements, les employés* (déjà présent dans la version au demeurant !), *l'Union Européenne* ou encore *les réseaux sociaux...* étaient souvent inconnus ou ont donné lieu soit à des traductions approximatives ou encore à des contournements via une définition, une explicitation ou encore une périphrase. Et quoi dire de la méconnaissance du *Royaume-Uni* ou encore du *Pays de Galles* ?! Et pourtant *the UK* figurait dans la version (ligne 4) ...

Cela dit, en revanche, les candidats ayant de très solides connaissances lexicales et de saines bases grammaticales se sont fort bien tirés d'affaire et ont vu leur travail récompensé par une belle – voire même très belle – note, ce qui, à son tour, leur a permis de creuser encore l'écart entre eux-mêmes et les autres candidats manifestement moins bien préparés à cette épreuve à la fois discriminante et déterminante.

■ **BARÈMES**

Pour la version, 100pf* = 00/20

Pour le thème, 50 pf* = 00/20

(*pf = points fautes)

- 1pf** faute de lexique, mal dit
- 2pf** faux-sens, faute de grammaire
- 3pf** grosse faute de grammaire, contresens
- 4pf** non-sens, charabia, faute grave de français, « franglais »

Les omissions

- Omission d'un mot **2pf**
- Omission d'un segment **Application d'un forfait**
- Omission d'une phrase **Somme des forfaits**

Certaines fautes sont lourdement sanctionnées : en version, par exemple, les passés simples fantaisistes, l'accord des participes passés non respecté, le « franglais », et en thème, les fautes de verbes irréguliers courants, le 's' omis à la troisième personne du singulier d'un verbe au présent, les adjectifs devenus variables, ...

En version, les traductions « heureuses » sont systématiquement bonifiées : de +1pt ou +2pts, voire de +3pts dans un cas exceptionnel. En thème grammatical, la bonification s'avère plus délicate, mais les examinateurs n'hésiteront pas à bonifier une traduction particulièrement heureuse ou idiomatique. Ceci permet de « creuser l'écart » entre les très bonnes copies et les copies médiocres.

Il est à noter que la même faute, qu'elle soit lexicale ou grammaticale, n'est pénalisée qu'une seule fois dans le cadre du même exercice.

Enfin, pour ce qui est de l'orthographe, chaque faute est comptée à hauteur de 1pf par faute, jusqu'à un 'plafond' de 10pf pour la version et 5pf pour le thème, avec une pénalisation de 0,5pf par faute.

■ ESSAI

D'entrée en jeu, les examinateurs souhaitent de nouveau attirer l'attention des futurs candidats sur la question de la technique de l'essai ainsi que sur leurs attentes quant à la rédaction elle-même et à sa présentation générale.

La rédaction doit être simplement mais soigneusement structurée ; elle comporte obligatoirement une introduction (par définition courte) qui pose une problématique mais qui ne doit en aucun cas annoncer ni le développement ni la conclusion. C'est cette même problématique qui va être développée par la suite, étayée par des exemples probants, comme le libellé invite le candidat à faire. Les examinateurs insistent sur le mot *probants*, car mieux vaut une petite sélection de deux ou trois illustrations appropriées qu'un véritable catalogue de faits divers, sans grand rapport avec la question posée. Concernant cet aspect de la rédaction, certains candidats s'obstinent à 'caser' des propos étudiés en cours, ce qui, le plus souvent, rend la production peu cohérente. Et puis, dernière étape de la rédaction, la conclusion, courte, logique et surtout personnelle.

Pour ce qui est de la présentation matérielle de l'essai, les examinateurs relèvent une fâcheuse tendance qui devient de plus en plus prononcée d'année en année : lorsqu'il y a un excédent de mots, le candidat se met à barrer ou à effacer des phrases, voire des paragraphes entiers, ce qui nuit forcément à la logique interne de l'essai, le rendant souvent contradictoire ou dans le pire des cas, totalement incompréhensible, d'où l'importance capitale du brouillon, étape essentielle de la rédaction.

Les candidats doivent indiquer clairement le sujet d'essai qu'ils ont choisi (à la fois sur leur copie et en haut de la page de garde dans l'emplacement réservé à cet effet) ; ils sont également censés indiquer en fin de parcours le nombre exact de mots employés. En revanche, ils ne sont pas obligés de mettre une barre tous les 10 ou 20 mots.

Comme tous les ans, deux sujets étaient proposés aux candidats au choix, le premier portant sur la question de l'attractivité des États-Unis à la lumière d'événements récents et le second sur la mode actuelle du véganisme.

C'est le premier sujet qui a été le plus choisi car, à première vue, tout le monde a quelque chose à dire sur les événements qui se sont déroulés récemment aux États-Unis. Cependant, l'écueil de la liste-catalogue de 'problèmes', qui ne constitue pas une argumentation en soi, a

été évité par trop peu de candidats. Entre récits historiques plus ou moins vrais sur le rêve américain, commentaires à l'emporte-pièce sur les manifestations dans les grandes villes et les fusillades dans les lycées et sur les campus universitaires ou encore les références à des ouvrages anciens – vraisemblablement pour se donner un air docte -, certains candidats en sont restés au niveau des propos dignes du « Café du commerce ».

Ces mêmes essais étaient d'ailleurs bien peu documentés et ressemblaient davantage à une tribune anti-Trump qu'à une réelle réflexion sur le sujet. Leurs auteurs ne cachaient pas leur parti pris d'ailleurs : dès les tout premiers mots de l'introduction, le ton était donné : *Trump = Bad vs. Obama = Good*, et ce sans aucune justification valable.

De ce fait, la construction de l'essai ne comportait souvent qu'une seule partie, dans laquelle D. Trump était attaqué pour sa politique étrangère, sa politique commerciale, son attitude vis-à-vis du changement climatique, son attitude à l'égard des pays voisins, ... Rares sont les candidats qui ont essayé de contrebalancer cette partie, en faisant valoir le revers de la médaille, évoquant, par exemple, la création de milliers d'emplois sur le sol américain, la baisse du chômage et l'amélioration générale de la condition des Afro-Américains. Et comment expliquer le fait que tant de personnes continuent de souhaiter s'installer aux États-Unis et sont prêts à tout faire pour y parvenir ?

Le libellé de la question posée précisait bien « *À la lumière d'événements récents* ». De ce fait, les allusions à la « subprime crisis » et à la chute de Lehman Brothers (dont certains ont même tenu le Président Trump pour responsable !) constituaient autant de hors-propos et de ce fait ont coûté cher à leurs auteurs.

Autrement dit, les candidats semblaient être au courant des derniers événements qui ont secoué les États-Unis ces derniers temps. Pour la majorité, ils les restituaient brièvement mais il n'y a pas vraiment eu d'analyse approfondie et on est resté souvent dans l'énumération de faits d'actualité sans aller au-delà. Très souvent, les examinateurs ont reconnu des bribes de cours appris par cœur – sur le port des armes, sur le terrorisme, sur l'immigration (légale et clandestine) – mais traités sans perspective et surtout sans plan clair. On passe de l'immigration à l'environnement via le harcèlement à Hollywood et les fusillades, bref un échantillonnage de faits.

Le deuxième sujet, choisi par un pourcentage non-négligeable de candidats, portait sur les raisons de l'essor du végétalisme / véganisme. Dans l'ensemble, il a été bien mieux réussi que le premier sujet, dans la mesure où il a permis aux candidats de mettre en avant leurs connaissances du phénomène et d'élaborer une réflexion personnelle étayée par des exemples pertinents, même si certains semblaient peiner surtout pour trouver d'abord une

problématique adéquate et ensuite un plan, et introduire un point de vue clair dès l'introduction.

Le sujet offrait aux candidats l'occasion de mettre à jour tout l'aspect controversé de cette démarche actuelle, références culturelles à l'appui. Autrement dit, les copies réussies présentaient des arguments rationnels, parfois mercatiques, faisaient abstraction de tout sentimentalisme, conduisaient à des développements variés et aboutissaient sur des faits sociétaux intéressants.

CONCLUSIONS

Quelles sont les conclusions à tirer de l'épreuve de LV2 du Concours Ecricome Prépa 2018 ? De l'avis des examinateurs, les trois exercices – thème - version - essai – ont permis aux candidats ayant une solide maîtrise à la fois de l'anglais et du français de mettre celle-ci en valeur, et ce dans le cadre d'un sujet qu'ils qualifient volontiers de 'classique'. Ceux qui n'ont pas su faire preuve d'analyse ont échoué car ils se sont contentés d'idées préconçues, de banalités, de clichés et autres poncifs pour l'essai. De même, une mauvaise mise en français a coûté très cher en version, à cause de calques lexicaux et syntaxiques, de lacunes en vocabulaire et en grammaire, ainsi que de fautes de grammaire et de conjugaison qui sont impardonnables à ce haut niveau. Ces mêmes lacunes et faiblesses ont fini par peser lourd également dans le cadre du thème grammatical.

Cette année encore, les copies couvertes d'une écriture quasiment illisible étaient nombreux, malheureusement. Cela est sans doute à imputer à l'informatique et l'utilisation de plus en plus étendue de l'ordinateur en cours, en bibliothèque et à la maison. Les examinateurs se doivent en outre de déplorer un nombre croissant de copies qu'ils qualifient de « copies torchon ». Ils regrettent l'emploi abusif de blanc correcteur. Là encore, on ne saurait trop insister sur l'importance du brouillon comme étape indispensable, tant en traduction qu'en rédaction.

En version, de nombreuses copies étaient non seulement émaillées de graves fautes de grammaire et de langue mais souvent n'avaient strictement aucun sens – il faut que les candidats se disent une fois pour toutes que cela ne sert strictement à rien d'écrire n'importe quoi et d'aligner les phrases sans faire preuve d'une réflexion quelconque. Les candidats doivent apprendre à s'autocensurer et n'écrire que des phrases voulant dire quelque chose. Il ne faut jamais perdre de vue le fait que le texte de la version forme un tout : les phrases sont reliées entre elles, elles ne constituent pas une accumulation disparate, une logique interne guide le propos du journaliste du début à la fin. Au traducteur donc d'aborder la version comme un texte suivi et non pas comme une suite de phrases détachées à traduire comme telle. De même, la traduction au fil de la plume est vouée à l'échec dès le début.

Malgré la mise en garde de ces dernières années, les examinateurs ont de nouveau relevé l'absence de ponctuation dans un nombre non négligeable de copies. La ponctuation, outil indispensable de traducteur, semble être devenue un simple accessoire, passé de mode, que ce soit pour les signes ou encore pour les majuscules. On constate, par exemple, une tendance plus que fâcheuse d'écrire 'i' au lieu de 'I' quand on écrit à la première personne. Cette faute – car c'en est une – entraîne une sanction, comme il se doit !

Apparemment un pourcentage assez élevé des candidats ne sait plus utiliser correctement le point, la virgule, le tiret, les deux points ou encore le point-virgule dans des situations de base – tant en anglais qu’en français. Les accents – « *ni facultatifs ni purement décoratifs* », selon la formule consacrée – ont tendance à disparaître également. Il faut savoir que leur absence est sévèrement sanctionnée puisqu’elle entraîne souvent des erreurs grammaticales, voire des non-sens.

Une précipitation excessive était sans aucun doute à l’origine de bien des fautes relevées par les correcteurs : fautes d’orthographe, d’accents, d’accord de participe passé, de conjugaison, de lexique, ... Les candidats se doivent de recopier leur brouillon le plus soigneusement possible et de relire leur copie finie avec davantage d’attention. Cette relecture se fait idéalement en trois temps. Une première relecture de la copie permettra de relever d’éventuelles omissions, une deuxième permettra de vérifier la correction de la langue, alors qu’une troisième permettra de contrôler la cohérence de l’ensemble. Cette relecture à trois niveaux est bien loin d’être superflue – au contraire, elle est indispensable. L’épreuve dure trois heures ; les candidats sont censés accorder une heure à chaque exercice et ce faisant, ils devraient arriver à rehausser leur niveau global, et par conséquent, leur note finale.

Les étudiants qui s’étaient préparés sérieusement aux épreuves écrites avaient toutes les chances de bien s’en sortir. Cette année encore, le nombre de notes élevées, voire très élevées, en est la preuve. Les examinateurs tiennent à saluer les excellentes copies qu’ils ont pris un véritable plaisir à lire et à noter – des copies impeccablement présentées et dont les auteurs possèdent un vrai sens des deux langues, comme en témoignent la qualité des traductions et la richesse de la pensée mise en évidence dans le cadre de l’exercice de rédaction, richesse étayée par de très solides connaissances en matière de civilisation anglo-saxonne dans le cadre du premier sujet.

Toutefois, il est regrettable que beaucoup de candidats ne semblent pas travailler davantage les annales des années passées pour mieux se préparer et se mesurer. Le corrigé des traductions assorti des variantes et du commentaire est là pour permettre aux futurs candidats de s’entraîner, s’autocorriger et de ce fait, progresser.

En outre, l’étude exhaustive de ces mêmes annales doit surtout permettre aux futurs candidats de mieux cerner tant l’esprit des épreuves que les attentes des examinateurs dont les exigences ne changent pas d’une année sur l’autre.